



## **DECLARATION DE LA CGT et SUD au CSE** **du 30 mai 2023**

Les représentants CGT et SUD au CSE (Comité Social d'Etablissement) ont fait une déclaration concernant les conséquences de la politique et de l'absence du dialogue social de la Direction Générale.

Les raisons de la non-participation au CSE des représentants CGT et SUD sont entre autres, l'absence de dialogue social et une absence réelle de volonté de la Direction Générale de régler les vrais problèmes des agents :

- Effectifs insuffisants qui conduisent à la dégradation des conditions d'exercice des agents toutes catégories confondues et une prise en charge en deçà des besoins des patients.
- Lits fermés suite à la politique de la Direction Générale (ex : CMP : Rameau 21 lits, 53 lits entre 2016 et 2021 sur GM et Estaing) sont autant de motifs qui génèrent la stagnation des patients aux Urgences, et rendent les conditions de travail difficiles et exacerbent les tensions.
- Départs massifs tous grades confondus et aucune politique d'attractivité et de dé-précarisation.
- Non-respect des rythmes de travail, rappels sur repos, horaires dérogatoires, modifications incessant des plannings, congés d'été, week-end à rendre...

Vos représentants CGT et SUD n'ont pas siégé, l'absence de Quorum a obligé la direction à reprogrammer l'instance.

La déclaration est au verso





*« Madame la Présidente,*

*Vous communiquez sur votre attachement au dialogue social.*

*Lors des propositions faites en intersyndicale sur le règlement intérieur du CSE, nous ne l'avons pas constaté. En effet les documents de travail proposés par les organisations syndicales ont été balayés sans possibilité de discussion, aucune des propositions principales des organisations syndicales n'ont été retenue ou discutée.*

*- Aucune mention sur votre projet sur les propositions faites par les OS « et après avoir constaté l'absence de propositions de la F3SCT »*

*- Les F3SCT de site : refus de votre part non motivé dans votre version du RI.*

*- Les diverses commissions essentielles pour les agents :*

- 1. Harcèlement moral et sexuel (RPS)*
- 2. DUERP-RPS (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels / Risques Psycho Sociaux)*
- 3. AT-MP (Accidents du travail / Maladies Professionnelles)*
- 4. AMIANTE*

*La proposition que vous nous faite du règlement intérieur du CSE montre que ce ne sont que des instances où les propositions des OS ne sont pas retenues, à peine écoutées, cela ressemble plus à une chambre d'enregistrement où les conditions de travail des agents ne sont rien à côté des objectifs du gouvernement et de votre Direction qui sont contradictoires à la bonne prise en charge des patients et aux respects des conditions d'exercices des agents.*

*La situation des Urgences en est la démonstration, en effet :*

*Qui a fermé des lits ? – 53 lits entre 2016 et 2021 (source rapport d'activité de 2016-2021)*

*Qui ne met pas les effectifs en regard de l'activité ?*

*Qui a rendu les conditions de travail insoutenables au point que les agents préfèrent partir ?*

*Qui décide de la configuration des locaux ? 24 box aux Urgences alors qu'il y a en permanence 55 patients. (Pr J SCHMIDT. CME de MAI 2023.)*

*En l'absence de considération des OS et des agents qu'ils représentent ainsi que des élus du personnel, nous ne siégerons pas à cette instance.*

*Nous sommes disposés à échanger de façon constructive quand la Direction prendra en compte nos propositions. »*

Les représentants CGT et SUD se battront pour défendre tous les agents face au mépris de la Direction Générale.